nistration municipale. Il commença pompeusement son adresse au Saint-Père par ces mots : *Veniamo prestare.....* mais, la mémoire lui faisant tout à coup défaut, il demeura sans parole, après avoir répété, par trois fois, son dernier mot *prestare.....* On allait passer outre, quand le Saint-Père, pour éviter au vieillard une petite confusion, le remercia de sa démarche, en indiquant dans ses paroles les choses que l'orateur avait naturellement dans la pensée; ainsi, il le remit sur la voie, et le pauvre maire, aidé de Pie IX, put faire son allocution au Souverain Pontife; peut-être même se crut-il, pour cette fois, un véritable orateur.

Ailleurs, c'est un autre genre de services auquel le Saint-Père se prête avec bonté.

Un jour, un homme l'aborde : ses vêtements en haillons, ses traits durs, son regard sauvage, tout en lui trahit un de ces malfaiteurs qui jettent l'effroi dans les contrées qu'ils traversent. Pie IX impose un moment silence aux acclamations qui éclatent autour de lui.

« Que voulez-vous de moi, mon fils? dit-il à l'inconnu. — Je suis un grand pécheur, répondit celui-ci. Je ne suis venu qu'attiré par la curiosité. Votre regard, en tombant sur moi, a réveillé tout à coup le repentir dans mon cœur. Saint-Père, je veux me confesser à vous; vous êtes le seul prêtre assez puissant pour absoudre d'aussi grandes fautes. » Arrivé à l'église voisine, le Saint-Père reçoit la confession de l'inconnu; il l'exhorte, l'encourage, le bénit, l'absout avec cette plénitude de pouvoir dont il est le dépositaire, et, achevant par l'onction de sa parole ce que la grâce d'en haut a commencé, il a le bonheur de rendre à la société un homme converti à ses lois en même temps qu'à celles de Dieu.

Pie IX, à son retour, avait donc raison de se féliciter d'être aimé par ses sujets. En bien des lieux il avait arrêté des mesures pour entretenir la religion et la piété des populations, comme aussi pour leur procurer de nouveaux avantages temporels et ajouter à leur bien-être. Il n'avait plus qu'à demander à Dieu « qu'il défendît son peuple et qu'il le délivrât des pièges, des embûches et des machinations criminelles de l'impiété. » En effet, dans toutes les insinuations perfides lancées contre ce gouvernement, il s'agissait bien des vrais besoins et des vrais sentiments du vrai peuple. En France, en Angleterre, en Italie, bientôt dans toute l'Europe, la presse révolutionnaire redoubla de calomnies contre le gouvernement pontifical. La clameur fut telle qu'elle couvrit les bienfaits du prince et la voix reconnaissante des sujets. Et c'est alors que fut inventée la célèbre infortune des Mortara.

Écoutons encore L. Veuillot :

Conformément à la loi de l'Eglise et à la loi de l'État pontifical, un enfant né juif avait été retiré de la maison paternelle, parce que, baptisé en péril de mort, il appartenait à Jésus-Christ. L'enfant, recueilli à Rome, était élevé aux frais du Saint-Père, séparé de sa famille, mais non séquestré, et ses parents le pouvaient voir autant qu'ils le voulaient. Cette application de la loi parut un trait de cruauté, une injure à l'esprit généreux du siècle, un crime contre nature, la preuve enfin que le gouvernement pontifical devait être balayé du monde comme la dernière souillure qui restait encore des âges de barbarie. La clameur, ou plutôt le rugissement devint universel. La diplomatie s'unit au concert des journaux; l'Angleterre, les États-Unis, la Russie adressèrent des notes à Pie IX pour lui apprendre l'humanité! En France, un employé de la cour fit un mélodrame dans le même dessein. Cette comédie de larmes dura six mois et ne finit que par l'excès de la fatigue, non par l'excès du ridicule. Elle anima l'opinion jusqu'à la guerre d'Italie (1).

X. GUERRE D'ITALIE — PERFIDIES ANNEXION DES ROMAGNES

Ce n'est pas sans un sentiment douloureux qu'un Français aborde cette page du pontificat de Pie IX. Dans cette guerre sacrilège, la France va mentir à son passé et renier sa mission séculaire de protectrice

(1) Pie IX, en souriant, dit un jour au petit Mortara, devenu prêtre et religieux : « Vous m'êtes bien cher, mon fils, parce que je vous ai acquis pour le Christ à un très grand prix. Vous m'avez coûté une bonne rançon. A cause de vous, un déchaînement universel a éclaté contre moi et contre ce Siège Apostolique. »

de la Papauté. La France chrétienne se retrouvera, il est vrai, à Castelfidardo, plus tard à Mentana, et plus tard encore à la porte Pia, donnant pour Pie IX son sang le plus généreux, mais elle sera impuissante pour empêcher la consommation de l'acte le plus coupable et le plus inique de ce siècle.

Cavour avait reconnu dans Napoléon III, l'empereur des Français et l'ancien insurgé des Romagnes, un digne complice. Il alla le trouver à Plombières et le décida à déclarer la guerre à l'Autriche pour lui enlever la Lombardie, ce qui fut conclu au traité de Zurich (10 novembre 1859). De l'avis des deux empereurs de France et d'Autriche, l'Italie devait être constituée en une confédération, sous la présidence honoraire du pape.

Mais à peine le traité de Zurich était-il signé, que le Piémont le déchira pour commencer la série de ses envahissements, grâce au silence de la France et aux excitations de l'Angleterre. Pie IX protesta dans une allocution, réprouvant tous les actes de rébellion accomplis contre la puissance et la souveraineté du Saint-Siège, les déclarant « nuls et sans effet. » Cette allocution provoqua parmi tous les évêques du monde, de France en particulier, des adhésions dont plusieurs restent comme un monument admirable de zèle et de fidélité au Saint-Siège.

Pendant que le clergé et toute la chrétienté protestaient ainsi contre les projets hostiles à la puissance temporelle, il restait à l'Église une espérance : un Congrès proposé par la Russie en vue de prévenir les complications que l'état de l'Italie pouvait faire surgir et qui étaient de nature à troubler le repos de l'Europe. On ne pouvait se persuader que, dans une assemblée diplomatique de l'Europe, en présence des menées de la Révolution contre tous les trônes, il se trouvât un ambassadeur pour soutenir l'attaque contre le plus ancien et le plus vénérable des trônes, le trône du Souverain Pontife. On s'attendait donc à ce que le pape fût couvert par son droit immémorial, par sa neutralité dans la dernière guerre, et, faut-il le dire, couvert aussi par la protection de la France. Il ne venait à l'esprit de personne qu'en présence d'une armée française campée à Rome depuis dix ans, la puissance pontificale pût subir un assaut qui restât impuni (1). »

Hélas! non seulement il devait en être ainsi, mais encore le programme de destruction s'accomplit jusqu'au bout.

Sur ces entrefaites, en effet, parut une brochure : *Le Pape et le Congrès,* que l'opinion publique attribua à Napoléon III. Se posant en catholique pieux et sincère, l'auteur s'inclinait, néanmoins, devant les faits accomplis et concluait à la séparation des Romagnes.

En deux mots, dans sa réponse aux vœux officiels que lui adressait, le 1er janvier, le général de Goyon, commandant des troupes françaises, le Saint-Père apprécia l'écrit :

Nous prosternant, dit Pie IX, aux pieds de ce Dieu qui fut, qui est, et qui sera éternellement, Nous le prions, dans l'humilité de Notre cœur, de vouloir bien faire descendre en abondance ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin que, par les secours de ces lumières, il puisse marcher sûrement dans la voie difficile et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été exprimés en ces derniers jours dans une brochure qu'on peut définir *un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions.*

Napoléon se sentit deviné. Il écrivit alors une lettre dans laquelle il osait arguer de sa loyauté, de son zèle, pour donner au Souverain Pontife des conseils au sujet du démembrement de ses États. Aussitôt parut l'encyclique mémorable *Nullis certe verbis,* qui était la réplique indignée de Pie IX, la condamnation de la conduite de l'empereur et une nouvelle affirmation des droits du Saint-Siège.

Dans ce même temps, Victor-Emmanuel poursuivait ses projets d'annexion. Après un vote imaginé par Cavour, vote pratiqué à l'aide de la pression la plus odieuse, et par lequel les provinces soi-disant révoltées se donnaient au roi de Piémont, la Toscane, les duchés de Modène et de Parme, enfin les Romagnes furent définitivement confisquées.

(1) Mgr Fèvre. *Pie IX.*

Le 26 mars 1860, Pie IX lançait une bulle d'excommunication contre tous les usurpateurs et contre tous ceux qui avaient participé à l'usurpation, soit par leurs conseils, soit par leurs actes. Sans être nommés, le roi de Piémont et l'empereur des Français étaient frappés directement. Dès lors, ne gardant plus aucune mesure et se lançant à découvert dans la voie du crime, les deux complices jetèrent au monde, comme un défi, le guet-apens de Castelfidardo.

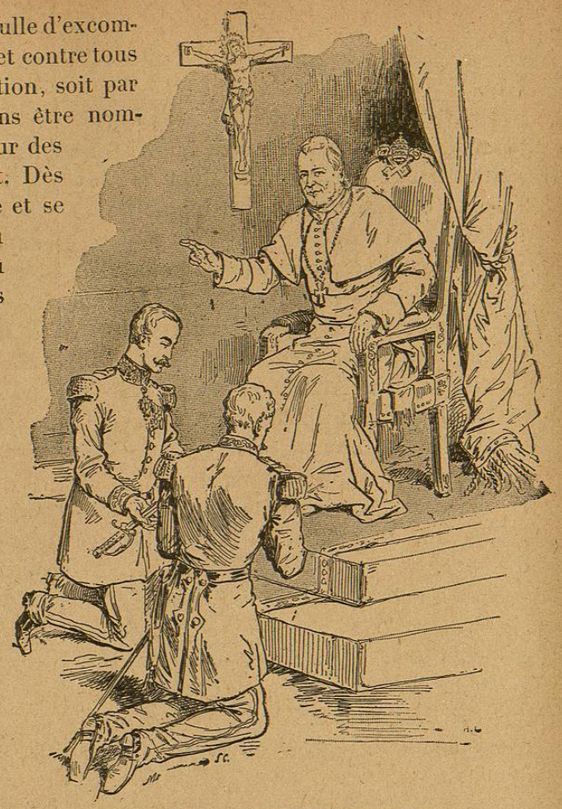

PIE IX BÉNIT LA MORICIÈRE ET PIMODAN

XI. ORGANISATION DE L'ARMÉE PONTIFICALE — INVASION DES MARCHES — BATAILLE DE CASTELFIDARDO — ANNEXION DE L'OMBRIE ET DU ROYAUME DES DEUX-SICILES — CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864

Les événements de 1859, dit encore Mgr Fèvre, et la conduite du Piémont, avaient fait reconnaître au Saint-Siège la nécessité de réorganiser son armée. Comme chef de l'État romain, où la conscription n'existait pas, le Saint-Père ne pouvait recruter que des volontaires, mais il avait, à l'égal de tous les souverains, le droit d'appeler à son secours les étrangers; et ces étrangers, en entrant à son service, perdaient ce caractère : c'étaient des chrétiens qui défendaient le chef de l'Église, des fils qui volaient à la défense de leur père.

La France, la Belgique, l'Irlande, l'Europe tout entière fournirent l'élite de leur jeunesse. A ces soldats, que l'on appela les *zouaves pontificaux,* il fallait des chefs dignes de les comprendre et de les entraîner, même sans espoir de succès, à la défense de la plus sainte des causes. Sur l'appel de Pie IX, accourut de France le général de La Moricière, issu d'une ancienne famille vendéenne, et qui avait fait brillamment ses premières armes en Afrique. Frappé au cœur par la mort d'un fils unique, La Moricière n'hésita pas à mettre son épée au service du Saint-Père; il accepta le commandement de l'armée pontificale (1). Sans perdre de temps, il se mit à l'œuvre et parvint, à travers des difficultés innombrables, à former une troupe de 20 000 hommes parfaitement instruits et disciplinés. Il avait, pour l'aider dans sa tâche, des hommes tels que Pimodan, Becdelièvre, Bourbon-Chalus, Quatrebarbes, tous officiers de mérite, cœurs chevaleresques et prêts à tous les sacrifices pour Pie IX et pour l'Église. Xavier de Mérode, ancien compagnon de bivouac de La Moricière, en Afrique, depuis prêtre et plus tard camérier secret, fut nommé pro-ministre des armes.

Quant à Pie IX, appuyé sur sa petite armée, il attendit les événements avec son inébranlable confiance en Dieu.

Dans son premier ordre du jour, le général en chef de l'armée pontificale prononça ces paroles : « Le christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, mais il est le principe et la vie même de la civilisation, depuis que la papauté est le

(1) Voir le n° 1er des *Contemporains.*

BATAILLE DE CASTELFIDARDO

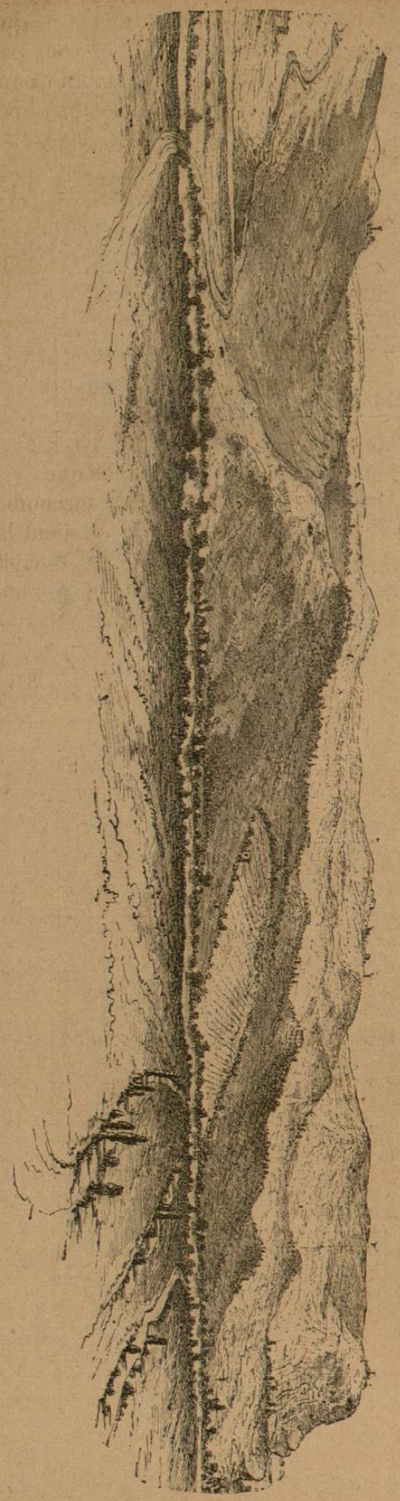

PLAN DU CHAMP DE BATAILLE DE CASTELFIDARDO

centre du christianisme. Toutes les nations chrétiennes montrent aujourd'hui qu'elles ont la conscience de ces vérités qui constituent notre foi. La Révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui comme alors, la cause de la papauté est la cause de la civilisation et de la liberté du monde. »

La Moricière choisit pour quartier général la ville d'Ancône, que sa position indiquait comme excellente place de refuge. Après l'annexion des Romagnes, il restait encore à renverser, en Italie, le roi de Naples et le pape. La Révolution triomphante se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Une révolte éclatant en Sicile servit de prétexte. Un bandit italien, Garibaldi, favorisé par l'Angleterre, s'empara de la Sicile; puis, toujours pour le compte du roi de Sardaigne, entra par trahison à Naples d'où François II se retirait pour s'enfermer dans Gaëte (1860). Un autre bandit aux gages de Victor-Emmanuel, Cialdini, envahissait contre tout droit des gens le territoire pontifical et jetait contre les troupes du pape une armée piémontaise.

Laissons parler l'un des principaux chefs de l'armée pontificale, le commandant de ce bataillon franco-belge qui, entre tous, se distingua par sa belle conduite :

Le 8 septembre, nous reçûmes l'ordre de partir pour Ancône. Le Piémont venait d'envahir le territoire pontifical. La petite ville de Pezzaro était tombée en son pouvoir. Le 16, nous arrivions à Macerata, le 17 à Lorette, où nous rejoignîmes le Corps du général en chef. D'autres brigades de l'armée pontificale étaient déjà aux prises avec l'ennemi.

L'armée piémontaise, informée de nos évolutions, était partie de Sinigaglia le 15 au soir et réussit, par des marches forcées, à occuper avec une vingtaine de mille hommes les positions d'Osimo et de Castelfidardo, points importants qui nous coupaient la route d'Ancône.

La situation était des plus critiques.....

Le général de Pimodan nous avait fait camper à un mille de Lorette, à l'abri d'un dos de terrain. On apercevait les feux de bivouac de l'ennemi; tout faisait croire que la journée du lendemain serait solennelle.

Le soir donc, à la chute du jour, je fis former le carré à mon bataillon et lui adressai la parole

en ces termes : « Le moment que vous désirez depuis que vous êtes dans l'armée du Saint-Siège est proche; demain vous verrez l'ennemi, et tout fait présumer que la journée sera chaude; vous ferez votre devoir en soldats valeureux, et n'oublierez pas que la cause pour laquelle vous combattez étant la cause de Dieu, vous devez vous préparer à paraître devant lui, car, demain, à pareille heure, plusieurs d'entre nous ne seront plus. Je vous engage donc vivement à faire ce que bien des chefs militaires n'oseraient vous conseiller. Allez trouver notre aumônier comme je vais le faire moi-même, et que demain, au réveil, tout le monde soit prêt à marcher (1).

Voilà les soldats de Pie IX!

Le 18 septembre 1860, la bataille eut lieu à Castelfidardo. On sait comment, attaquée perfidement, sans déclaration de guerre, écrasée par le nombre, l'armée pontificale dut céder après une résistance héroïque. Le général de Pimodan et tant d'autres braves jeunes gens périrent dans cette sanglante journée (2).

« Je n'ai plus d'armée, » se contenta de dire le général en chef à son ami Quatrebarbes, lorsqu'il rentra à Ancône. Son énergie dominait sa douleur. Il fit ensuite avec calme, sans un mot amer, le récit du combat au commandant de place. « Il avait à la fois, raconte M. de Quatrebarbes, dans ses traits, son langage et son regard la certitude du devoir accompli, la résignation la plus absolue à la volonté de Dieu et l'abnégation de lui-même jusqu'au sacrifice de sa gloire; et j'ignore si je l'eusse plus aimé vainqueur que vaincu. »

Cependant, La Moricière voulait résister encore, se disant qu'une défense de quelques jours dans Ancône pouvait tout changer; les puissances catholiques, la France surtout interviendraient et s'opposeraient à la perpétration du crime. Non : les puissances catholiques restèrent impassibles, et la France..... la vraie France, fut seule à Castelfidardo, pendant que son empereur la trahissait dans sa complicité avec Victor-Emmanuel.

« Ne craignez-vous pas, disait à un général piémontais le major de Becdelièvre, que la France ne vous arrête? N'avez-vous pas lu la dépêche du duc de Grammont disant au consul d'Ancône que l'empereur s'opposera par la force à vos envahissements? — Oh! répondit le Piémontais en riant, nous en savons plus long que votre duc..... (1) »

Le 29 septembre, Ancône capitula; les Marches et l'Ombrie étaient perdues pour le Saint-Siège.

Aux termes de la capitulation, l'armée devait être libre et rapatriée dans ses foyers.

Après la bataille de Castelfidardo, Pie IX, dans une allocution aux cardinaux, avait flétri la conduite du Piémont, en même temps qu'il témoignait l'espérance que tous ceux qui avaient glorieusement succombé pour la cause de l'Église obtiendraient la paix et la béatitude éternelles. Puis il écrivit au général de La Moricière cette lettre bien digne du chef de l'Église et tout à l'honneur du soldat vaincu :

Si je me tourne vers Dieu et si je considère le cours des derniers événements, je courbe la tête et je m'humilie devant la divine Majesté qui, dans ses jugements impénétrables, a cru devoir le permettre. C'est là le sentiment de résignation que je me sens, quant à moi, obligé de mettre en pratique. Mais en me tournant vers vous, mon très cher général, je sens toute ma dette de gratitude pour la grande œuvre que vous avez faite pour le Saint-Siège et pour l'Église catholique, et je prends une part de votre juste douleur, vous conseillant, toutefois, de lever les yeux vers Dieu, qui a déjà écrit dans le livre de vie vos actes et vos résolutions.

Les ennemis de la vérité et de la justice peuvent

(1) A. de Becdelièvre. *Souvenirs de l'armée pontificale.*

(2) Voir n° 36 des *Contemporains.*

(1) On connut plus tard le mot de Napoléon III aux généraux Fanti et Cialdini, dans une entrevue qui eut lieu à Chambéry. Il s'agissait d'obtenir l'assentiment de l'empereur pour une descente dans les Marches et l'Ombrie : « Faites, mais faites vite! » répondit Napoléon.

M. Léon Lavedan écrivait, dans l'*Ami de la religion*, à la date du 1er janvier 1861 : « Ajoutant la duplicité à la violence, le magnanime Piémont cherchait à justifier une agression qui soulevait à la fois les protestations des cabinets et la réprobation énergique de toutes les consciences, en invoquant hypocritement, contre un certain nombre des défenseurs du Saint-Siège, leur qualité d'étrangers. Si la présence des soldats étrangers sur le sol italien faisait ressentir au Piémont des susceptibilités si vives, comment donc avait-il commencé par en appeler 150 000 à son aide contre l'Autriche? »

à leur gré défigurer les événements, mais tous les bons catholiques et toutes les âmes honnêtes célébreront toujours comme un triomphe pour l'Église tout ce qui est arrivé dans les États pontificaux, dans ces derniers temps, où l'on a vu une petite armée organisée en peu de mois, grâce à votre activité, à votre zèle et à votre intelligence, armée plus que suffisante pour comprimer la révolution, si celle-ci n'avait été protégée par des mains puissantes, par des forces incomparablement supérieures aux nôtres, et aidée par tous les moyens que peuvent suggérer la fraude et le mensonge.

Dieu a permis ce qui est arrivé, et que sa très sainte volonté s'accomplisse; mais je désire, cher général, que vous soyez persuadé de la continuation de mon estime et de ma tendresse paternelle.....

Après sa glorieuse défaite, La Moricière revint en France, dans sa terre de Prouzel. Il y vécut cinq ans, environné de l'estime et du respect de tous, plus grand dans ses épreuves qu'il n'avait été aux jours de ses triomphes d'Afrique. Suivant avec angoisse les événements qui se précipitaient dans la péninsule, il s'éteignit le 10 septembre 1865, heureux de voir ses chers zouaves reconstitués sous les ordres de Charette.

Les troupes pontificales écrasées, on se souvint de François II enfermé dans Gaëte. Cialdini vint l'y assiéger, François II s'y défendit en héros, mais enfin, écrasé sous le nombre, il dut céder aussi et il se retira à Rome (13 février 1861).

Assez de vols, assez de brigandages dissimulés ou à ciel ouvert, avaient suffisamment agrandi le Piémont et son roi Victor-Emmanuel pour que celui-ci osât prendre le titre de roi d'Italie. L'Europe, hélas! aura la faiblesse de le lui reconnaître; seule, la cour de Rome aura le courage de toujours protester.

Le 15 septembre 1864, une *convention* vraiment honteuse fut conclue entre le gouvernement français et le gouvernement italien. Cette convention décrétait les évacuations successives des États romains par les troupes françaises dans le délai de deux ans.

Le Piémont s'engageait de son côté à protéger la frontière pontificale et s'interdisait toute opposition au recrutement de l'armée du Saint-Siège.

Le délai expiré, 12 décembre 1866, et un nouveau Corps de troupe de 1200 volontaires français ou étrangers ayant été formé pour remplacer l'armée détruite, les soldats français n'eurent plus qu'à abandonner la capitale du monde chrétien. Le chemin de Rome était libre, la Révolution allait pouvoir s'y installer.

Le roi « galant homme, » dit ici fort justement M. l'abbé Gillet (*Pie IX, sa vie et les actes de son pontificat*), monta à cheval, se mit à la tête des troupes sardes, se fit reconnaître « par le suffrage universel » dans les États de l'Église, pénétra sur le territoire napolitain, se rencontra avec Garibaldi, fit son entrée à Naples, déclara le 26 décembre que Naples et la Sicile faisaient partie intégrante de son royaume; en conséquence, le 17 mars 1861, il s'arrogea le titre de « roi d'Italie. » Dix jours plus tard, un vote presque unanime du Parlement « italien » proclama Rome capitale du nouveau royaume.

Le 6 juin de la même année, Dieu frappa de mort le comte Camille de Cavour.

Garibaldi, voulant accomplir le vœu du Parlement italien, prit pour devise ces mots : « Rome ou la mort. »

Il quitta Naples, s'avança vers Rome, et fut subitement arrêté dans sa tentative par Cialdini, le même qui, deux ans auparavant, avait égorgé les troupes pontificales à Castelfidardo. Le 28 août 1862, Garibaldi fut blessé près d'Aspromonte, et fait prisonnier par les Piémontais. C'est qu'enfin la France avait protesté, trop tard, hélas! Elle avait déclaré qu'elle n'abandonnerait pas Rome; elle commencait à s'inquiéter du subit agrandissement du Piémont.

Pie IX conserva donc la ville de Rome et ses environs : c'était le domaine primitif de saint Pierre; les Légations ne lui furent pas rendues, et les États de l'Église, qui comptaient auparavant 3 millions d'habitants, sur une superficie de 1500 lieues carrées, ne comptèrent plus que trois quarts de million d'habitants sur une superficie de 400 lieues.

La spoliation devait être encore plus complète. Bientôt la Révolution s'emparera de Rome elle-même, et le territoire, laissé au chef de l'Église, sera réduit au seul Vatican et aux jardins qui l'entourent.

CHAPITRE III

PIE IX ET LE CONCILE DU VATICAN

XII. GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE — CANONISATION DES MARTYRS JAPONAIS — LE SYLLABUS — CONDAMNATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES — CENTENAIRE DE SAINT PIERRE

Pie IX a connu toutes les douleurs de l'ingratitude, toutes les lâchetés de l'abandon, mais nul plus que lui n'a eu le don de d'attacher les cœurs et de provoquer les plus admirables dévouements. Durant ce double travail de l'erreur hypocrite et de la force brutale, Pie IX ne cessa de verser la lumière sur le monde catholique, qui lui répondait en lui rendant au centuple son amour et son admiration.

En 1862, le Souverain Pontife conçut le projet d'affirmer, par un acte solennel, la nécessité de la souveraineté pontificale et